

Le garde s'apprête, en mettant sa cartouche, et que voit-il?... Le premier sanglier était étendu, et l'autre, le plus vieux, le tenait par la queue!

Tout saisi, le chasseur s'avance avec « une masse de précautions » et regarde ce que cela veut dire.

Jamais un homme n'a été aussi étonné : le premier sanglier, qu'il avait tiré, c'était le fils de l'autre qui était, lui, pauvre vieux, aveugle de la cataracte. Le fils conduisait son vieux père par sa propre queue.

Voilà l'œuvre de charité d'une bête. Je connais bien des gens qui n'en feraient pas autant!

Mais le garde n'était pas chasseur à s'oublier. Il coupe la queue du premier et, la prenant en main, tire tout doucement le vieil aveugle jusqu'au village où il rentra triomphalement, suivi des traqueurs portant la bête tuée (1).

(1) *Li Marmite*, n° du 10 avril 1898.

O. C.

LA PETITE MAISON

PETIT CONTE LIÉGEOIS

Il était une fois un petit garçon. On l'appelait (*nom de l'enfant auquel on s'adresse*). Il aimait bien son papa; il aimait bien sa maman; il aimait bien... (*oncle, tante, frère, sœur, etc.*)

Un jour, étant à l'étage, le petit garçon ouvre l'armoire de son papa. Il y prend un grand pantalon d'homme, un grand gilet d'homme, un grand paletot d'homme, de grandes bottes d'homme, une grande canne d'homme... et le voilà parti bien loin, bien loin, bien loin, bien loin..... si loin, si loin, si loin...

Et quand il est bien loin, bien loin.... il aperçoit une belle petite maison. Les murs de la belle petite maison étaient en chocolat; les portes et l'escalier, en bois de réglisse; les vitres, en nougat et en caramel; le toit était couvert de pastilles.....

Alors le petit garçon retourne bien vite, bien vite, bien.... chez lui. Il appelle son bon papa, sa bonne maman..... et ils vont tous ensemble manger la belle petite maison.

Jos. DEFRECHEUX.



SAINT GHISLAIN

EN HAINAUT ET EN BRABANT

La petite ville de Saint-Ghislain en Hainaut, à deux lieues Ouest de Mons, fête le 9 octobre, par une foire des plus fréquentées, le bienheureux dont elle porte le nom.

La tradition qui fait descendre Saint-Ghislain d'une famille belge, affirme cependant qu'il naquit et fut élevé à Athènes, où il se fit recevoir comme religieux dans une communauté suivant la règle de Saint-Basile. Venu à Rome pour visiter les tombeaux des apôtres Pierre et Paul, il poussa jusqu'en Belgique, où il arriva vers l'an 648 et se lia d'une étroite amitié avec Saint-Amand, évêque de Maestricht. Afin de se sanctifier dans la solitude, il se retira dans un bois, sur les bords de la rivière la Haine, et décida d'y élever un oratoire.

Dans ce but, lui et ses compagnons se mirent en devoir de défricher cet endroit. Ils étaient occupés à ce travail, lorsque, rapporte la légende, le roi Dagobert, chassant sur les bords de la Haine, poursuivait une ourse qui l'amena à l'endroit où travaillait le saint. L'ourse se réfugia sous les habits de Saint-Ghislain. Ce que voyant, les chiens s'arrêtèrent et n'osèrent aller déloger la bête de son abri. Le roi Dagobert, à cette vue, s'éloigna avec sa suite, tandis que l'ourse emportait les habits du saint et le panier qui contenait tout ce qui était nécessaire à la célébration de la messe. Le saint ne put suivre la bête et pria le Seigneur de lui faire retrouver les saintes espèces. A ce moment vint planer au dessus de sa tête, un aigle qui lui indiqua le chemin. Il le suivit et trouva dans un buisson l'ourse et ses petits.

C'est là qu'il établit son oratoire, à l'endroit qui fut dénommé *Ursi Dongus*, Marais de l'ours. Il y bâtit quelques cellules pour lui et pour ses disciples Lambert et Bellire, qui avaient été ses compagnons de voyage. Ce fut l'origine d'un monastère dont l'église fut consacrée en 653 et autour duquel naquit la ville de Saint-Ghislain.

D'autre part, ce fut sur les conseils de Ghislain que Sainte-Waudru et Sainte-Aldegonde résolurent de se consacrer entièrement au Seigneur, et fondèrent des communautés religieuses : l'une dans un endroit appelé *Castri locus*, où s'éleva Mons ; l'autre, au territoire où s'éleva Maubeuge.

Ghislain mourut dans son monastère vers 685, et y fut enterré dans l'église, qui devint le but de nombreux pèlerinages. Le couvent, détruit par les Normands en 880, resta en ruines durant près d'un siècle ; il fut remplacé alors par la riche abbaye bénédictine qui subsista jusqu'à la Révolution française.

Les membres de la célèbre confrérie de Saint-Ghislain, qui se répandit par tous les Pays-Bas, payaient chaque année un tribut de deux deniers à son monastère, au jour de la fête du saint, en marque de servitude. Car ils se regardaient en quelque sorte comme ses esclaves et renonçaient à leur liberté. Aussi, les plus illustres familles du pays se rendirent-elles vassales de Saint-Ghislain, et vinrent au pied de ses autels se livrer entre les mains de l'abbé, comme féales de l'Eglise, et lier leurs serviteurs, en les affranchissant en faveur du même saint (1).

..

Le culte de Saint-Ghislain est excessivement répandu et très populaire dans le Hainaut. Le saint est surtout invoqué pour préserver les enfants des convulsions.

Pour cela, l'enfant doit être présenté, autant que faire se peut, devant le prêtre, à l'autel de Saint-Ghislain. Le pèlerin qui va « servir Saint-Ghislain », doit d'abord faire trois fois le tour de l'Eglise, puis venir s'agenouiller devant l'autel du saint. Le prêtre pose l'étole sur la tête de l'enfant, et récite quelques versets du chapitre premier de l'Evangile selon Saint-Jean. A la porte de l'église, des boutiques offrent des joujoux et des bonbons, dont les parents achètent pour en gratifier leurs enfants ; c'est une foire d'une matinée (2).

Jusque dans les dernières années du siècle dernier, on nourrissait dans les jardins de l'abbaye de Saint-Ghislain un ours qui rappelait l'origine de l'emplacement de cette abbaye. Cet ours figure d'ailleurs aussi dans les armes de la ville de Saint-Ghislain. Les pèlerins qui passaient par là pouvaient voir l'ours, et on disait alors que l'on

(1) Cf. *Histoire ecclésiastique des Pays-Bas*, par GAZET. Arras, 1614, p. 65. *Histoire de la ville de Saint-Ghislain*, par DE BOSSU, pp. 210-212.

(2) *Fêtes populaires à Mons*, par F. HACHEZ. Mons, 1848, p. 21.

allait « servir Saint-Ghislain et son ours » ; mais, avec l'ours, a aussi disparu la dernière partie de la locution.

A Mons, le culte de Saint-Ghislain était et reste très en honneur pour les convulsions infantiles, à ce point qu'il suffit qu'un enfant pleure beaucoup, sans motif apparent, pour que de suite on aille « servir » Saint-Ghislain.

Ce qui à Mons a donné naissance au dicton : *Saint Ghislain pour les bréyards*, au même titre que *Saint-Phorien* (c'est-à-dire Saint-Symphorien) *pour les crombins* « pour les boîteux ».

..

Le culte de Saint-Ghislain contre les convulsions est aussi très répandu dans le Brabant wallon. Les oratoires de Nivelles et de Saint-Ghislain-ville sont très fréquentés à toute époque de l'année. Mais tandis que toutes les villageoises des environs viennent à Nivelles en pèlerinage à Saint-Ghislain, les Nivellois vont vénérer ce saint dans la ville du même nom. Qu'on ne se hâte cependant pas de rappeler le vieux proverbe : « Les saints ne sont jamais adorés dans leur pays » ; tous les Nivellois ou presque tous, comme les gens nés à Saint-Ghislain, portent dans leurs prénoms celui de Ghislain ou Ghislaine, en l'honneur du saint et afin de placer les enfants sous sa protection pour les préserver des convulsions (1).

Le saint n'a pas d'oratoire spécial à Nivelles. Une vieille statue de ce saint se trouve placée, contre le mur de droite, au commencement de la nef méridionale de l'église Sainte-Gertrude. Devant cette statue brûlent toujours quelques chandelles placées par des mères qui sont venues prier Saint-Ghislain et lui présenter leur bébé. Au-dessous de la niche pendent des ex-votos (2).

En Hainaut, Saint-Ghislain n'est pas seulement invoqué comme protecteur des enfants contre les convulsions. Il l'est encore, et d'une façon aussi importante, par les femmes enceintes pour obtenir une heureuse délivrance.

(1) *L'Aclot*, journal nivellois, n° du 31 août 1890. — Dans le même n°, ce journal publiait l'état-civil de Nivelles du 23 au 30 dito : NAISSANCES. Robert-Hilaire-Gh. Latemant. Joséphine-Catherine Julia-Gh. François. Fernand-Victor-Gh. Glibert. Raoul-Charles-Florian-Eugène-Gh. Hemberg. MARIAGES : Léon-Emilë-Gh. Collette, 25 ans, mouleur en cuivre, avec Joséphine-Françoise Brabant, 26 ans, ménagère. Bauduin-Joseph-Théophile Goffin, 34 ans, surveillant au Collège communal, avec Léonie-Marie-Gh. Tamine, 30 ans, sans profession. Etc. — Comme on le voit, ce journal ne prenait même plus la peine d'écrire en entier les prénoms de Ghislain et Ghislaine. M. G. WILLAME nous dit : « Il est très rare que Ghislain soit le prénom principal de l'enfant. Je n'en connais qu'un exemple et encore ne suis-je pas sûr que dans ce cas Ghislain ne soit pas un sobriquet. »

(2) Communication de M. G. WILLAME.

Dans ce cas, c'est la femme qui se consacre à Saint-Ghislain, par la même cérémonie que celle donnée plus haut pour les enfants.

Voici la prière populaire que l'on récite à cette fin. Cette prière est le remaniement d'une prière plus ancienne qui renfermait quelques mots peu convenables, et qu'il est très difficile de se procurer à présent (1).

PRIÈRE POUR OBTENIR UNE HEUREUSE DÉLIVRANCE.

Grand Dieu, qui pour la conservation du genre humain, avez institué le sacré lien du mariage, mais qui, à cause de la désobéissance d'Eve, notre première mère, avez condamné la femme à souffrir de cuisantes douleurs dans son enfantement, faites, je vous prie, par votre grande miséricorde, que la rigueur de cette sentence s'adoucisse pour moi, ou du moins donnez-moi la force de la supporter, afin que, fortifiée de votre grâce, je puisse mettre au monde mon enfant, *le faire régénérer par le Baptême*, et l'élever dans les sentiments de la piété chrétienne, pour la gloire de votre saint nom, pour son salut et pour la consolation de celle qui vous en supplie par les entrailles de votre miséricorde.

Et Vous, O Grand Saint-Ghislain, que je réclame en ce moment comme le médiateur donné de Dieu pour obtenir de sa bonté la grâce que je viens de lui demander, je vous prie par tout l'amour que vous lui avez porté, et par cette bonté que vous avez tant de fois témoignée à celles qui ont eu recours à votre intercession, de faire en sorte auprès de sa divine majesté, que je sois favorablement délivrée des douleurs que j'attends.

O grand serviteur de Dieu, secourez-moi dans ce pressant besoin, et faites par vos mérites et vos prières que Dieu achève en moi la grâce qu'il a commencée, et obtenez pour moi et pour le fruit que je porte sa sainte miséricorde. — *Ainsi soit-il.*

Il existe, à côté de la coutume religieuse, un usage singulier et en quelque sorte occulte. Les femmes stériles vont, la nuit, toucher de leur ventre nu l'ourse qui garnit la base de la fontaine, qui s'élève sur la grand'place de Saint-Ghislain. Quelquefois, elles se contentent de se découvrir et de se montrer à l'ourse (2).

• • •

La légende attribue à Saint-Ghislain l'origine du *Cayau-qui-bique*. A la lecture de ce nom assez étrange, celui qui n'a pas eu le privilège de visiter le fameux « caillou » s'imaginera sans doute qu'il s'agit d'une roche branlante. Il n'en est rien : il s'agit ici d'un rocher naturel de 20 à 25 mètres d'élévation. Dans le dialecte du pays, on dit qu'« une pièce *bique* » lorsqu'elle dépasse celle sur laquelle elle est placée et qu'elle est comme en équilibre (3).

(1) Nous imprimons en italique ce qui est en gros texte dans l'original.

(2) HÉCART, *Dictionnaire rouchi*, v° biquer.

(3) Nous garantissons la popularité de cet usage. — EM. P.

Ce rocher se trouve sur le territoire de la commune de Roisin, aux limites du Borinage, près de la frontière française, à quelques lieues de Valenciennes. C'est une roche primaire du système Dévonien, formée d'un poudingue ou fragments de substances quartzes réunis, soit sans ciment visible, soit par un ciment quartzes ou quartzo-argileux non calcifère (1).

La légende, recueillie au Borinage, donne au *Cayau-qui-bique* l'origine suivante :

« Un jour, *Ratatchoumollet* (2), qui revenait de l'enfer, vient dire au moine que le diable lui avait dit qu'il allait aller démolir l'abbaye de Saint-Ghislain.

» Le moine, effrayé, impuissant de repousser le diable par ses prières, a usé de ruse : il est allé à chaque porte, dans toutes les maisons, demander tous les vieux souliers. Après en avoir ramassé un sac, il se met en voyage.

» Arrivé à Roisin, il rencontre le diable assis sur l'herbe à côté d'un grand sac contenant l'*Cayau-qui-bique*, et dévorant une tranche [de pain] avec des éclats d'ail. Quand il a eu vu Ghislain (qui s'était déguisé), il lui demande :

» — *A-t-i co lon dè d'ci à Saint-Ghislègne ?*

» Le moine lui répond :

» — *Va oui, qu'il a lon : ravisez (regardez) v'là tous les bottines que d'ai usé d'puis là tout dequ'à ci !*

» Et en disant ces mots, il renverse le sac de vieux souliers.

» Le diable, découragé, a laissé là le sac... et l'*Cayau-qui-bique*. » (3).

EDMOND PASSAGEZ.

(1) TH. BERNIER, *Guide du touriste au Caillou-qui-bique*, etc. Mons, in-12, 1886, p. 26.

(2) Nom imaginé, semble-t-il, par le conteur lui-même.

(3) *Le Farceur*, journal de Wasmes, n° du 15 mai 1898. [La même légende se raconte en Ardennes sur St-Remacle. Cf. notamment PIMPURNIAUX, *Guide*, t. I, p. 123. — O. C.]





LU CÛH'NÉE

Usage populaire, à Malmédy



La *cûh'née* ou *cûs'née* est un amusement particulier à la petite ville de Malmédy. C'est à proprement parler le couronnement, la conclusion de la récolte des pommes de terre (*des croumpîres*); la *cûh'née* correspond à la vendange du midi de la France ou à la fête de la moisson qui se pratique dans les contrées fertiles de la Wallonie (1).

Aussitôt que les *croumpîres* ont atteint un état suffisant de maturité, ce qui arrive d'ordinaire chez nous vers la mi-août, l'usage réapparaît d'aller les manger sur place, c'est-à-dire dans la campagne. On voit des bandes s'acheminer, au coucher du soleil, vers les champs pour aller faire la *cûh'née*. Mais c'est à l'époque de l'arrachage des pommes de terre (*lu rayâye*) que l'usage est le mieux placé et le plus généralement pratiqué. Cela arrive sur la fin de septembre et le commencement d'octobre.

Le propriétaire du champ ou du jardin où doit se faire la *cûh'née* va, vers les quatre heures de relevée, faire sur son champ un grand feu de bois sec. Une heure après, arrivent voisins, voisines, amis et connaissances, qui assistent et prennent part à la partie essentielle de l'opération. Celle-ci consiste à déposer une à une sur les charbons ardents dont on forme une couche circulaire, des pommes de terre fraîchement tirées du sol, choisies et bien lavées mais non pelurées.

Le centre du foyer doit rester libre. Sur cette couche de tubercules on allume un second feu et alors, en moins d'une demi-heure,

(1) *Mélusine*, V, 64, a publié, sous la signature de M. Q. ESSER, une relation de cet usage. Nous la complétons par quelques détails récemment réunis en notre ville. M. ESSER écrivait *cûsnée*. Nous préférons *cûh'née* qui nous paraît plus ancien et d'ailleurs plus logique, étant donné le verbe *cûh'ner* « cuisiner, faire la cuisine ». [Cf. le liégeois *couh'ner*, de *couhenne* « cuisine ». » On dirait donc à Liège *li couh'néye*, avec le même h guttural qu'à Malmédy et qu'on retrouve sous la forme *xh* dans les vieux textes, dans la toponymie (Fexhe, Cœrexhe, Marexhe, etc.) et dans le nom de vieilles familles wallonnes (Raxhon, Moxhon, etc.) Cf. ci-après dans la chanson le mot *meus(e)xhès*. — O. C.]

prises par dessus et par dessous, les *croumpîres* sont *pettées*, c'est-à-dire « grillées » et bonnes à manger.

Un bon mangeur en avale une vingtaine au moins. La première portion des *croumpîres* étant épuisée, on en fait suivre une seconde, une troisième, etc., selon le besoin.

Cuite de cette façon, la pomme de terre est entourée d'une croûte brunâtre qui lui donne un fumet et un goût exquis. On la nettoie, on l'ouvre, (il faut bien se garder de la couper, le fer du couteau lui donnant un mauvais goût), on y introduit sel, poivre, beurre, et même oignons hachés : puis on la referme et on la mange dans la main.

Pour faciliter la digestion, on boit un verre d'eau-de-vie : « la goutte » est de rigueur pour toutes les *cûh'nées*. Les conversations vont leur train, les plaisanteries et les traits s'échangent dans le bon wallon du terroir. Les rires éclatent, l'animation est complète et les chanteurs sont bientôt mis à contribution. Parfois la *cûh'née* est accompagnée par un vieil « harmonica » (un accordéon) ou même par un petit orchestre. Souvent le régal est clôturé par un bal improvisé. La société, en effet, est ordinairement mêlée, et ce ne sont pas les « vieux » seuls, à Malmédy, qui conservent et pratiquent les anciens usages.

Vers dix heures du soir, on quitte la colline (les champs de pommes de terre sont pour la plupart situés sur les hauteurs avoisinant la ville). On redescend vers la coquette cité, bras-dessus, bras-dessous, en chantant des couplets populaires, et notamment la « chanson des *cûhenées* » que nous reproduisons ci-après. Elle fut composée par feu Florent Lebierre, il y a une vingtaine d'années, et elle est encore connue de bien des Malmédiens, dont elle retrace les sentiments de circonstance.

Depuis quelques années, on a entrepris d'organiser des *cûh'nées* au logis avec des pommes de terre *pettées* au four.

Ces grillades sont d'ailleurs dans les usages et servent souvent ici, de même qu'à Liège et ailleurs, au repas des soirs d'hiver. L'usage des *cûh'nées* en plein air s'est aussi répandu à l'environ : à Stavelot, elles sont pratiquées sous le nom de « cuitenées ». Il est certain que le fait de se régaler de *croumpîres pettées* en plein champ n'est pas particulier à Malmédy. Mais la vraie fête de la « moisson » des pommes de terre est bien nôtre, et elle ne se fait bien qu'en plein champ, et le soir. Les *cûh'nées* à domicile, à Malmédy, n'ont qu'un temps, celui de la *rayâye*, de la récolte ; et les sociétés, les restaurateurs qui les pratiquent, les uns pour leurs clients dans le restaurant



même, les autres pour leurs membres dans leurs locaux respectifs, ne le font pas sans quelque solennité. Seulement, au lieu de vieilles chansons populaires, les *cûh'nées* y suscitent des « romances » et des « airs d'opéra ». Et l'on y boit de la bière ou même du vin au lieu de se distribuer des *gouttes*. C'est une différence essentielle.

Nous, vrais malmédiens et wallons fidèles, nous maintenons avec bonheur la vieille coutume de la *cûh'née* en plein air. Elle procure aux amateurs un plaisir plus franc, plus sans-gêne, plus cordial. Et elle donne des *pettées* exquisés, ce qui n'est pas à dédaigner.

CHANSON DES CÛHENÉES (1)

Par feu Florent LEBERRE († 1897)

I

Vone-ru-ci l'sahon des cûhenées,
Pol jónesse lu pus bai des teimps !
Sol warhai nos allans danser
Tot chantant nos joyeux refrains.
Vinoz donc, jónés geints d'Mâmedi,
Bâcelles et valets, accoroz ;
Vinoz rire, chanter et pochi,
Atou do chémeni quu vs'aimoz.

II

Les fahais broûlet po petter
Coines du gatte, bleus ús et meusexhés (2) ;
Nos avans l'boûr, lu peuve et l'sé,
On qwarlet d'doux (3), onk du pequet.
Atou do feu, les vihés geints
Rajónihet d'veie leus efants ;
Et one jone feie nu s'hontihe nein
Du mostrer qu'elle aime su galant.

Traduction. — 1. — Revoici la saison des « cuisinées » — Pour la jeunesse le plus beau des temps ! — Sur la pelouse nous allons danser — En chantant nos joyeux refrains — Venez donc, jeunes gens de Malmédy — Filles et garçons, accourez ; — Venez rire, chanter et sauter — Autour de la braise que nous aimons.

2. — Les fagots brûlent pour griller — Les pommes de terre ; — Nous avons le beurre, le poivre et le sel — Un « quarrelet » de « doux », un d'eau-de-vie. — Autour du feu, les vieilles gens — Rajeunissent de voir leurs enfants ; — Et une jeune fille n'est nullement honteuse — De montrer qu'elle aime son amoureux.

(1) L'orthographe est celle du « Club Wallon » de Malmédy. Un *Traité d'orthographe du wallon malmédien* par l'abbé Nic. PIETKIN, curé de Sourbrodt, est actuellement sous presse.

(2) *Coines* (*coennes*) *di gatte* « cornes des hèvres » ; *bleus ús* « bleus yeux » ; *meus'xhés* (de l'allemand *müsschen* « petites souris »). Espèces diverses de pommes de terre, estimées dans le pays.

(3) *Qwarlet* « quarrelet » huitième de litre. *Doux*, nom générique des liqueurs communes : *lu doux*, c'est le *pèque!* des femmes. [Au pays de Liège aussi. — O. C.]

III

Qu'elles sont bonnes les petées cromptires
Qui n'magnans essoule sol wazon
Inte les amours et les plaisirs,
A son dol musique des chansons.
Tortos, nos chantans noste couplet,
Nos pochans, nos estans joyeux ;
Po les mains, bâcelles et valets,
Nos fsans one ronde atou do feu.

TRIO

Dansans les amourettes (1)
Duvant d'enné raller
Et çu serait l'rawette
Du noste pitite cûhenée.
Du cromptires délicieuses
No estans bin rpahis ;
Nos jonés amoreuses
Kumeincet à nâhi.
Mais, po fini ciste fiesse,
Nos dirans à chémeni,
Ainsi qu'à nos maitresses ;
Nos rvinrans c'one aute fie !

3. — Qu'elles sont bonnes les pommes grillées — Que nous mangeons ensemble sur le gazon, — Entre les amours et les plaisirs — Au son de la musique des chansons. — Tous nous chantons notre couplet, — Nous sautons, nous sommes joyeux ; — Par les mains, filles et garçons — Nous faisons une ronde autour du feu.

Trio. — Dansons les amourettes — Avant de retourner — Et ce sera le surplus — De notre petite « cuisinée ». — De pommes de terre délicieuses — Nous sommes bien repus ; — Nos jeunes amoreuses — Commencent à se fatiguer. — Mais pour finir cette fête — Nous dirons à la braise — Ainsi qu'à nos amoreuses : — Nous reviendrons encore « une autre fois » (à première occasion).

H. BRAGARD

Secrétaire du « Club Wallon », Malmédy.

(1) *Les amourettes*, vieille danse de terroir.





CONTES DU HAINAUT

VII

La sotte fiancée

Il y avait une fois une jeune fille de trente-sept ans, sans amant, car elle était fort sotte.

Un jour, cependant, un jeune homme vient pour la voir.

Vite, la maman, toute contente, envoie sa fille à la cave, pour tirer une canette de bière.

Ne la voyant pas remonter, la mère descend à son tour et voit sa fille, assise sur l'escalier, la tête entre les mains, tandis qu'à côté d'elle, la bière se répandait sur le sol par le robinet tout grand ouvert.

« Que fais-tu là? demanda la mère.

— Je pense ici, dit-elle, comment on appellera l'enfant que j'aurai, quand je serai mariée avec ce jeune homme. Tous les noms de l'*ormanac* sont pris ».

La mère s'assied sur l'escalier, à côté de sa fille, et dit : « Je vais y penser avec toi, fille. »

Le père qui était resté en haut avec le jeune homme, étonné de ne pas voir remonter sa fille et sa femme, descend à son tour et les voit toutes les deux assises sur l'escalier, tandis qu'à côté d'elles, la bière se répandait sur le sol, par le robinet tout grand ouvert.

« Que faites-vous là? Et la bière qui coule sur la cave?

— Nous pensons comment on appellera les enfants que notre fille aura avec ce jeune homme quand elle sera mariée. Tous les noms de l'*ormanac* sont pris.

— Eh bien! dit le père, je vais y penser avec vous ».

Le galant, ne voyant pas revenir la fille, la mère et le père, s'impatiente et va voir dans la cave ce qu'ils font là tous.

Il les voit tous les trois, assis sur l'escalier, tandis qu'à côté d'eux, la bière se répandait sur toute la cave, par le robinet tout grand ouvert.

« Mais, que faites-vous là, que vous ne remontez pas, et que toute la bière coule sur la cave?

— C'est vrai, mon garçon, dit le père, mais si tu te maries avec notre fille, quel nom donneras-tu à tes enfants? Dans l'*ormanac*, tous les noms sont pris ».

En entendant cette réponse :

« Je m'en vais, dit le jeune homme. Quand j'en aurai trouvé trois plus sots que vous, je viendrai « marier » votre fille ».

Il se met en route. Après avoir marché quelque temps, il arrive dans un courtil. Il y voit des gens qui abattaient des noix, et qui, au moyen d'une fourche, les chargeaient dans un chariot.

« Que faites-vous là? demande-t-il.

— Nous voulons charger nos *gayes* (noix) mais nous n'y parvenons pas. »

Le galant leur conseille de prendre une *respe* (panier) et de mettre les noix dedans, pour les verser dans le chariot.

« Bon, dit-il, voilà déjà un plus sot qu'eux. »

Il se remet en route et arrive dans un bois; là, il voit un homme, qui, voulant faire manger des glands à son *pourcia*, le poussait de toutes ses forces afin de le faire monter sur le chêne (1).

« Que veux-tu faire, l'homme? demanda-t-il.

— Je voulais faire manger des glands à mon *pourcia*, mais il ne veut pas monter sur l'arbre.

— Si tu montes dessus, et que tu fais tomber les glands, ton *pourcia* les ramassera.

— Je n'y ai jamais pensé.

— Voilà le deuxième sot, » dit le galant.

En s'en allant encore plus loin, il voit un homme qui n'avait jamais mis de pantalon et qui essayait d'en passer une paire.

Il les avait accrochés à une branche d'arbre, et il sautait, en cherchant à retomber dans les deux jambes du vêtement.

« Tu ferais beaucoup mieux de les prendre en mains, dit le garçon, et de passer successivement tes jambes dans les trous.

— Tiens! c'est vrai; tu es plus malin que moi, car je t'assure que je n'y ai pas du tout pensé. »

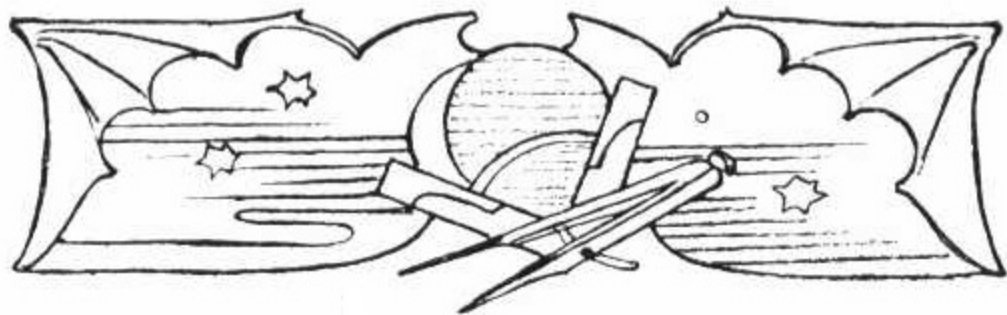
Et alors, comme il avait trouvé les trois sots plus sots que sa promise et sa mère et son père, le galant partit épouser la demoiselle.

Et ils se sont mariés, et ils ont eu beaucoup d'enfants.

Conté à Mâcon, par Adrien Derême.

JULES LEMOINE.

(1) Trait local : souvenir de l'ancien droit de *glandine* ou *glandée*.



MÉTÉOROLOGIE

Les saisons. L'approche de l'hiver.

Quand commence l'hiver? Les almanachs répondent : le 21 décembre. Mais M. LANCASTER (1) établit qu'il y a trois hivers : *l'hiver astronomique*, du 21 ou 22 décembre au 20 ou 21 mars, d'après la durée de la présence du soleil sur l'horizon; *l'hiver météorologique*, du 1^{er} décembre au 1^{er} mars, constitué par les trois mois les plus froids de l'année; *l'hiver climatologique*, celui du vulgaire, qui commence aux premières gelées ou à la première neige. La première gelée se déclare en moyenne à Bruxelles le 10 novembre et la première neige 5 jours plus tard (15 novembre); les premiers froids de quelque intensité (-5° et -10°) n'arrivent que six semaines après : -5° le jour de Noël (25 décembre) et -10° l'avant-veille du jour de l'an (30 décembre). Mais parfois les dates de ces phénomènes sont beaucoup plus précoces. Pour la première gelée, la date la plus hâtive est le 5 octobre.

Ainsi l'hiver climatologique commence au 10 ou au 15 novembre et peut débuter au 5 octobre. Il en est de même du printemps dont le commencement, marqué par le chant de l'alouette, celui du pinson, l'apparition du papillon, se manifeste dans la première quinzaine de février (2).

Théoriquement l'hiver météorologique devrait aussi commencer en novembre pour finir à la fin de janvier, car si décembre, janvier et février sont les trois mois de l'année dont les moyennes thermométriques sont les plus basses, c'est à cause de la lenteur que la terre met à se refroidir.

Quant à l'hiver astronomique, en réalité il commence un mois et demi avant le 21 décembre, car à cette date la déclinaison australe

(1) *Ciel et Terre*, XIV^e année, p. 533. Le commencement et la fin de l'hiver, par A. LANCASTER.

(2) *Ciel et Terre*, 8^e année, 1887-1888, pp. 50-51.

[astronomique] du soleil est à sa valeur maxima. L'hiver astronomique correspond donc aux trois mois pendant lesquels le soleil reste le moins sur notre horizon, soit environ du 5 novembre au 5 février. Ainsi cet hiver coïncide, à peu de jours près, avec l'hiver climatologique.

C'est ce que pensaient les Flamands qui désignaient la Noël par *medewintre*, milieu de l'hiver et qui par *winter-maand*, premier mois de l'hiver, désignaient décembre, mais parfois aussi novembre (3). De même les Anglais appellent la saint Jean (24 juin) : *Midsummer*, milieu de l'été.

Le peuple aussi, dans des dictons où les *dicances* ou *duaces*, « kermesses ou fêtes paroissiales » servent de points de repère, avance de beaucoup la date traditionnelle de l'hiver. Il la reporte même au mois de septembre, mais il faut tenir note des dictons faux créés pour la rime et surtout de la façon dont il compte les saisons.

Pour lui, il n'existe que deux saisons : l'été et l'hiver. Du moins nous n'avons jamais entendu citer le printemps ni l'automne en Brabant et en Hainaut. Peut-être emploie-t-on ces termes à Liège, où nous voyons les poètes célébrer « *li doux prétemps des amours* » (4). Cependant il a recours à certaines expressions pour désigner ces périodes intermédiaires; le printemps s'appelle : « les beaux jours », « le beau temps » (Ath), « la bonne saison » (Attre), *au bon timps*, « au mars » (Ottignies), *Utkom* (Grammont); l'automne : « la mauvaise saison », « la saison morte » (expressions communes à l'automne et à l'hiver); « la froidure » (Ath); « l'arrière-saison » (Bousval); *après timps* (après le temps... des chaleurs, à Ottignies); au *r'mis sus* (Attre), temps où l'on « remet » des semences « sur » la terre d'où l'on a enlevé les récoltes. L'arrivée et le départ des hirondelles servent aussi à Ath à désigner ces deux saisons :

*Les arrondes erviettent
C'est signe de beau temps.*

*Les hirondelles reviennent
C'est signe de beau temps.*

On dit aussi :

Les arondes s'in vont, préparons-nous pou l'hiver.

Pour l'été et l'hiver qui se traduisent directement en wallon, on ne trouve guère que *l'aoûte*, *les jous de chaleur* (jours de chaleur, à Ligne); « les gelées » (à Ath).

(1) *MESSAGER DES SCIENCES HISTORIQUES*, 1890, p. 190. *Quelques mots sur l'ancien Calendrier flamand.*

(2) A Liège le printemps se dit *prétemps*, et l'automne s'appelle *l'arrière-saison* ou *sâhon* « arrière-saison ». — O. C.

La diminution des jours est déjà un signe avant-coureur de l'hiver. Des dictons le font sentir.

*A l'ducace d'Ath,
On soupe à l'caudéys.*

A la ^{l'ducace} d'Ath
On soupe à la chandelle.
(4^e dimanche d'août)

*A l'ducace
Di Balausse
I fait nuit à sept heures.*

A la kermesse
De Balâtre (prov. de Namur)
Il fait nuit à sept heures.
(1^{er} dimanche de septembre)

Dès la fin d'août, malgré la chaleur du jour, les nuits sont ordinairement froides :

*A l'fiesse à Grand-Leez
Les freutés nés.*

A la fête à Grand-Leez
Les froides nuits.
(Dernier dimanche d'août)

Aux mois de septembre et d'octobre on parle de l'hiver et l'on cite parfois une série de dictons marquant sa progression :

*A l'fiesse à Tandjisau
L'hivière au trou.*

A la fête à Tangisart (hameau de Baisy)
L'hiver au trou (à la porte).
(3^e dimanche de septembre)

*A l'fiesse à Niappe
L'hivière nos attrappe.*

A la fête à Genappe
L'hiver nous attrappe.
(1^{er} dimanche d'octobre)

*A l'fiesse à l'Motte
L'hivière qui trotte.*

A la fête à la Motte (hameau de Bousval)
L'hiver qui trotte.
(Dernier dimanche d'octobre)

Pour le premier dimanche d'octobre, nous avons encore le dicton suivant :

*Quand l'ducace à baudets é oute
Il é temps d'apprété ses mouffes.*

Quand la kermesse à baudets est
[passée]
Il est temps d'appréter ses mouffes.

La rime n'est pas riche, mais le wallon se contente d'une assonance : *ou*. Les « mouffes » sont de gros gants de laine tricotée dont se servent les ouvriers pour travailler en hiver. La « ducace à baudets » est celle du faubourg de Mons, à Ath.

Le deuxième dimanche d'octobre, un dicton peut être mieux appliqué qu'au troisième dimanche de septembre :

*A l'fiesse à Pintchau
L'hivière est au trou.*

A la fête à Pinchart (sous Ottignies)
L'hiver est au trou.

Enfin le dicton suivant, au 1^{er} dimanche de novembre coïncidant assez exactement avec la date moyenne de la première gelée à Bruxelles (10 novembre), surtout si l'on tient compte de la différence d'altitude : 111 mètres à Héவில், tandis qu'à Bruxelles, 57 mètres.

*A l'fiesse à Héவில்
Les tchamps sont édjales.*

A la fête à Héவில்
Les champs sont gelés.

Ainsi le peuple est loin de faire commencer l'hiver au 21 décembre et même au mois de novembre. Que serait-ce si l'on recueillait ces dictons dans les diverses parties du pays ? Il est évident que dans les Ardennes on parlera de l'hiver beaucoup plus tôt et bien plus tard. D'après l'altitude, on trouve les dates suivantes pour la première gelée et pour la dernière :

Bastogne (504 mètres) : 5 octobre et 11 mai.

Bruxelles (57 mètres) : 10 novembre et 4 avril.

Ostende (5 mètres) : 16 novembre et 23 mars.

De même J. C. HOUZEAU recherchant dans les dictons poétiques à quelle époque la verdure reparait, écrivait : « En Italie, c'est avril et mai que l'on chante, en France, ce n'est plus que mai, tandis qu'en Angleterre, c'est le mois plus tardif de juin (1). »

JULES DEWERT.

1) CIEL ET TERRE, 2^e année, n^o 11, 1^{er} août 1881. *Le printemps et les dictons poétiques*, par J. C. HOUZEAU, pp. 228-231.





LES TROIS QUI S'EN VONT EN PARADIS

CONTE-ATTRAPE NIVELLOIS

Il avou in djou, dins-n-in tch'min rimpli d'berdouyes, in grand-père qui stou si p'tit si p'tit, si gros si gros, qu'i n' savou pus daller.

Quand i r'tirou in pèl hours des berdouyes, ça f'zou plitche! quand i r'satchou l'autre, ça f'zou ploutche! Vos devez vir de ci l'ramâtche qu'i f'zout.

L'pus drolle, enne miette pus lon, is'trouvou 'n'pétite gran'mère, qui stou si p'tite si p'tite, si grosse si grosse, qu'elle ne savou pus daller.

— « Eyusse qué vos daller, grand-père, dist-elle grand'mère, qué vos avez l'air de yesse si embarrassé? »

— « Oh! m'fe, dist-i l'grand-père, djé m' va d'mander au bon Dieu pouqué s' qué d' su si p'tit si p'tit, et si gros si gros qué d'su. »

— « Si ça n' vos gêne nî, dist-elle grand'mère, djé m' va avè vous. »

(I m' chenne qué d' les vicé co.)

Arrivés quéques pas pus lon, il arrivou co in tchi, qui stou si p'tit si p'tit, si gros si gros, qu'i n' savou pus daller; i leu d'mande eyusse qu'is dallinne.

Et grand'mère dit au tchi qu'is

Il y avait un jour dans un chemin plein de boue un vieillard qui était si petit si petit, si gros si gros qu'il ne savait plus aller.

Quand il retirait un pied de la boue, ça fesait plitche! quand il retirait l'autre, ça fesait ploutch!

Vous devez voir d'ici le tapage qu'il faisait.

Le plus drôle, un peu plus loin, il se trouvait une petite vieille, qui était si petite si petite, si grosse si grosse, qu'elle ne savait plus aller.

— « Et où allez-vous, grand-père, dit-elle grand'mère⁽¹⁾ que vous avez l'air d'être si embarrassé? »

— « Oh! ma fille⁽²⁾, dit le vieillard, je me vais demander au bon Dieu pourquoi que je suis si petit si petit et si gros si gros que je suis. »

— « Si ça ne vous gêne pas, dit la vieille, je me vais avec vous. »

(Il me semble que je les vois encore!)

Arrivés quelques pas plus loin, il arrivait encore un chien, qui était si petit si petit, si gros si gros, qu'il ne savait plus aller; il leur demande où ils allaient.

La vieille dit au chien qu'ils

dallinne demander au bon Dieu pouqué c' qu'is stinne si p'tit et si gros qu'is n' savoune pus daller.

— « T'aboued, dist-i l' tchi, djé m' va avè. »

A pource de voyager, on fait beaucoup de chemin, surtout quand on ne s'arrête ni.

A l'fi, les v'là arrivés à l'pouerte du Paradis, grand-père et promi, comme de djusse, grand'mère et deuxième, et tchi l'derni.

Grand-père met s' dos contre de l'huche, vos r'latté in coup d' talon à tout se trembler.

Saint Pierre arrive, icète pa l'serrure, in d'mandant :

— « Qui-ce, hon, là? »

— « C'est mi, » dist-i l' grand-père.

— « Qui-ce, hon, vous? » dist-i Saint Pierre.

— « Vos astez bi curieux... »

— « Djé n' drouffe nî sans saricé çu qu'i vo faut... »

— « Djé vi d'mander au bon Dieu pouqué c' qué d' su si p'tit, si p'tit qué d' su. »

Saint Pierre li crie : « N'a-t-i nî in esquie tot près de l'pouerte? »

— « Si fait » dist-i l' grand-père.

— « Eh bi, montez djusqu'à tant qu' vos v'rez n' saqué... »

V'là l' grand-père qui monte à squie : plitche, ploutche!

Vellà arrivé à ticcé quarts de l'esquie.

Saint Pierre li crie : « Vyi n' saqué? »

— « Non, » dist-i l' grand-père.

— « Montez co pus haut. »

V'là qu'i s' radaie: plitche, ploutche!

T'à-n-in coup, i crie : « Djé vicé n' saqué. »

allaient demander au bon Dieu pourquoi ils étaient si petits et si gros qu'ils ne savaient plus aller.

— « Alors, dit le chien, je me vais avec. »

A force de voyager, on fait beaucoup de chemin, surtout quand on ne s'arrête point.

A la fin, les voilà arrivés à la porte du Paradis, le vieillard le premier, comme de juste, la vieille la deuxième, le chien le dernier.

Le vieillard met son dos contre l'huis, vous frappe un coup de talon à tout faire trembler.

Saint-Pierre arrive, regarde par la serrure, en demandant :

— « Qui est-ce, donc, là? »

— « C'est moi, » dit le vieillard.

— « Qui est-ce, donc, vous? » dit St-Pierre.

— « Vous êtes bien curieux... »

— « Je n'ouvre pas sans savoir ce qu'il vous faut... »

— Je viens demander au bon Dieu pourquoi je suis si petit si petit que je suis. »

St-Pierre lui crie : « N'y a-t-il pas une échelle tout près de la porte? »

— « Si fait », dit le grand-père.

« Eh bien, montez jusqu'à ce que vous verrez quelque chose... »

Voilà le vieillard qui monte à échelle : plitche, ploutch.

Le voilà arrivé aux trois quarts de l'échelle.

St-Pierre lui crie : « Voyez-vous quelque chose? »

— « Non, » dit le grand-père.

— « Montez encore plus haut. »

Voilà qu'il se relance : plitche, ploutch!

Tout à coup, il crie : « Je vois quelque chose. »

(1) On salue, partout en Wallonie, les vieillards du nom de « grand-père » et « grand'mère ».

(2) On s'interpelle souvent, à Nivelles, sous le nom de m'fi, m'fe: « mon fils, ma fille ». C'est d'un usage courant en wallon, de même qu'à Liège on s'appelle fré et soûr « frère » et « sœur ».

— « *Qu'est-ce que vo vyi?* » dist-i Saint Pierre.

— « *Djé vivé in-n-homme piudu...* »

— « *Eh bi, pandez-vous étou, vos n' savez pus si gros qu' vos astez. Desquindez, à c'te heure.* »

Là d'sus, c'la grand'mère qui r'pique.

— « *Qu'est-c' qu'i vos faut?* » dist-i Saint Pierre.

— « *Djé vi d'mander au bon Dieu pouqué c' que dj' su si p'tite si p'tite, si grosse si grosse que d' su.* »

— « *Montez à squie,* » dist-i Saint Pierre.

Vlà grand'mère qui interprind l' vneyatche : plitche, ploutche, plitche, ploutche!

A t're quarts de l'esquie, elle s'arrête.

— « *Qu'est-c' que vo vyi?* » dist-i Saint Pierre.

— « *Absolumint vi.* »

— « *Montez co pus haut.* »

Plitche, ploutche, plitche, ploutche!

— « *Ah! Djé vivé...* »

— « *Qué vyi?* »

— « *Djé vivé n' binde de canards qui s'envolent.* »

— « *Eh bi, dist-i Saint Pierre, perdez vos volée de d'là : vos d'allez vir que vos vos stindrez. Desquindez...* »

Douci, o fait n' pause. Et cien qui ascoute demande :

« *Eyé l' tchi?* »

O n' manque ni s' coup d' res-
ponde :

« *Il est là d'meuré pou mette vos nez à s' cu.* »

Conté à Nivelles (Brabant) par M. Jos. Rimé, qui tient le compte de ses ascendants.

— « *Qu'est-ce que vous voyez?* » dit St-Pierre.

— « *Je vois un homme pendu...* »

— « *Eh bien, pendez-vous aussi, vous ne serez plus si gros que vous êtes. Descendez, à présent.* »

Là-dessus, voilà la vieille qui re-
parait.

— « *Qu'est-ce qu'il vous faut?* » dit St-Pierre.

— « *Je viens demander au bon Dieu pourquoi je suis si petite si petite, si grosse si grosse que je suis.* »

— « *Montez à échelle,* dit Saint-Pierre. »

Voilà la vieille qui entreprend le voyage : plitch, ploutch, plitch, ploutch !

Aux trois quarts de l'échelle, elle s'arrête.

— « *Qu'est-ce que vous voyez?* » dit St-Pierre.

— « *Absolument rien.* »

— « *Montez encore plus haut.* »

Plitch, ploutch, plitch, ploutch.

— « *Ah! Je vois...* »

— « *Que voyez-vous?* »

— « *Je vois une bande de canards qui s'envolent.* »

— « *Eh bien, dit St-Pierre, prenez votre volée de là : vous allez voir que vous vous étendrez. Descendez.* »

Ici, on fait une pause. Celui qui écoute demande :

— « *Et le chien?* »

On ne manque pas l'occasion de répondre :

— « *Il est resté là pour mettre votre nez à son cul!* »

GEORGES WILLAME.

NOTES ET ENQUÊTES

12. LA TENDERIE AUX ALOUETTES. — D'ici à un mois, les *tendeurs* à l'alouette vont se mettre en campagne, tendant un peu partout leurs filets dans nos champs. C'est le moment, en effet, où les alouettes émigrent en masse, de l'est à l'ouest, évitant les hauts plateaux boisés. Elles profitent des belles matinées et des premiers rayons de soleil. Elles volent contre le vent et si celui-ci est fort, rasant le sol, suivent les vallons. C'est le moment le plus favorable pour les tendeurs spécialistes de l'alouette, qui sont particulièrement nombreux au pays de Couvin.

Ceux-ci installent leurs grands filets longs de trente mètres et larges de deux mètres et demi.

Le tendeur se cache dans une petite hutte faite en branches de sapin, lesquelles restent bien vertes et ne donnent pas de défiance aux oiseaux ; tandis que sur les côtés, à quelque distance, des épouvantails sont échelonnés. De loin, le tendeur voit arriver les alouettes par troupes plus ou moins considérables. L'homme choisit le moment où elles sont le plus nombreuses, tire vivement sur une corde qui, le vent aidant, relève et retourne brusquement le filet. Les bestioles sont arrêtées et recouvertes. On entend de petits cris plaintifs ; du duvet voltige dans l'air. Le tendeur sort prestement de sa cachette et court tordre le cou aux oiseaux qui n'ont pas été tués par le filet. Puis d'un bon coup d'épaule, il replace l'engin. L'œil au guet, il attend une nouvelle bande.

Vers neuf heures, il peut replier bagage ; à partir de ce moment, les alouettes sont fatiguées de la longue étape qu'elles ont fournie depuis l'aube, et elles se reposent ou n'avancent plus qu'en voltigeant.

Les prises varient suivant le temps. S'il pleut, les alouettes ne se mettent pas en route ; si elles vont avec le vent, elles volent trop haut. Une centaine d'oiseaux constitue une bonne prise.

A cette saison, les alouettes sont grasses et pèsent parfois autant qu'une grive.

X...

13. LE COCHON DE SAINT ANTOINE. (Voir ci-dessus pp. 52 et 96). — « Quant à la signification du cochon qu'on représente toujours près de Saint Antoine [Saint Antoine abbé, qu'on fête le 17 janvier] il existe une grande diversité d'opinions. Jacques DE VORAGINE rapporte dans sa *Légende dorée* un miracle qui, d'après lui, procura cette compagnie au grand saint. Un roi de Catalogne, dit ce biographe du XIII^e siècle, avait sa femme possédée du démon : sachant les victoires signalées que le pieux solitaire avait remportées sur l'esprit malin, ce roi le fit venir pour délivrer son épouse du diable qu'elle avait dans le corps. Saint Antoine pratiqua des exorcismes et rendit la dame à sa douceur et à sa bonté ordinaires. Au même moment, une truie arrive et dépose aux pieds du saint un de ses petits qui venait de naître sans yeux et sans pattes ; puis, poussant des cris aigres et tirant le saint par la robe, elle semble lui demander de vouloir bien guérir son pauvre petit affligé. Le saint touché de compassion eut, selon le pieux DE VORAGINE, la complaisance d'opérer ce miracle, qui lui fit beaucoup